

de participer à la FMO, le groupe multinational de maintien de la paix chargé de vérifier l'observation des conditions de sécurité du traité de paix signé en 1979 par l'Égypte et Israël. Le contingent canadien de la FMO, qui est officiellement entré en service le 31 mars 1986, a remplacé une force de maintien de la paix fournie conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui assuraient à la FMO un soutien hélicoptère depuis sa création en 1982. La contribution du Canada a consisté à mettre à la disposition de la FMO une unité aérienne à voilure rotative composée de neuf hélicoptères CH-135 Twin Huey ainsi que du soutien nécessaire. Le contingent canadien a pour responsabilité générale d'assurer le soutien aérien; sa contribution spécifique à la vérification comprend les missions d'observation (reconnaissance et vérification), le transport du personnel des postes d'observation temporaires, le soutien logistique et les services de garde relativement aux opérations de recherche et de sauvetage⁶⁶.

Il s'agit de la première force de maintien de la paix ne relevant pas officiellement des Nations Unies à laquelle le Canada a accepté de se joindre. Cela indique peut-être que les décideurs canadiens sont prêts à relever, dans certaines circonstances, le défi de la promotion de la paix et de la sécurité sur la scène internationale, même en l'absence des mécanismes institutionnels traditionnels offerts par les Nations Unies. Étant donné que d'autres missions de maintien de la paix ne bénéficieront peut-être pas du soutien politique ni de l'infrastructure logistique d'une organisation internationale, il se peut que le Canada soit appelé de nouveau à offrir son personnel et ses compétences. En résumé, la transition vers des modes de main-

tien de la paix non traditionnels fournira peut-être au Canada l'occasion unique de faire preuve d'innovation dans l'application des techniques pluralistes de maintien de la paix et de vérification à divers conflits régionaux.

C'est surtout la contribution des compétences de l'industrie privée à la vérification, élément qui s'est avéré essentiel au succès de la mission du Sinaï sur le terrain, qui paraît être la perspective la plus prometteuse pour le Canada. En effet, plusieurs entreprises canadiennes et organismes du gouvernement fédéral seraient en mesure, grâce à leurs compétences en matière de télécommunication, d'électronique, des techniques du radar et des infrarouges, de produire bon nombre des détecteurs et du matériel optique utilisés dans les procédures d'alerte avancée et de vérification⁶⁷. Ces compétences techniques pourraient être utiles aux Nations Unies ou à un organisme international de vérification dont le Canada pourrait être un membre principal. Cela permettrait au Canada d'effectuer une contribution importante au maintien de la paix tout en faisant progresser la technique, grâce à ses efforts de recherche, dans la technologie des capteurs qui s'applique aux tâches de vérification. Cependant, le Canada doit relever un autre défi important et sensibiliser les industries appropriées aux exigences technologiques et aux perspectives qu'offre la vérification⁶⁸.

⁶⁶ M.R. Dabros (Captain), « The Multinational Force and Observers: A New Experience in Peacekeeping for Canada », *Revue canadienne de défense* (Automne 1986), pp. 32-35.

⁶⁷ Pour mieux connaître les compétences canadiennes dans ce domaine, il serait bon que le gouvernement et les universitaires produisent un répertoire des compétences canadiennes se rapportant à la technologie de vérification utilisée dans le cadre des contrôles d'armements.

⁶⁸ Le processus d'information proposé ici pourrait commencer par la mise sur pied d'une table ronde sur le contrôle des armements qui réunirait le gouvernement et l'industrie et qui donnerait lieu à la présentation d'exposés techniques et de documents d'orientation par le gouvernement et les représentants de l'industrie, sur le thème de la vérification. La table ronde aurait pour mission de prévoir à l'avance les besoins en matière de contrôle des armements et de vérification, en vue d'encourager la spécialisation dans ces domaines technologiques où le Canada se trouve déjà à l'avant-garde.

